

L'art de la paix

SECRETS ET TRÉSORS DE LA DIPLOMATIE

19 octobre 2016 - 15 janvier 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
juin 2016



Petit Palais
Musée des Beaux-Arts
de la Ville de Paris

Du mardi au dimanche de 10h à 18h
Nocturne le vendredi jusqu'à 21h

INFORMATIONS

www.petitpalais.paris.fr

Exposition organisée avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement international.



Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international et le Petit Palais consacrent une exposition ambitieuse et inédite à l'Art de la Paix du 19 octobre 2016 au 15 janvier 2017.

Quarante traités et une soixantaine de documents issus des archives diplomatiques choisis parmi les plus emblématiques de l'histoire des relations internationales de la France seront présentés au public pour la première fois. Ces pièces seront accompagnées par des peintures, des sculptures, du mobilier, des objets d'arts précieux et des archives filmées de façon à les replacer dans leur contexte historique, à mieux les comprendre en dévoilant le processus de leur négociation.

L'ambition de cette exposition est de susciter la réflexion des visiteurs sur l'idéal de paix porté par la France à travers les siècles et de redécouvrir des éléments déterminants de notre mémoire collective et individuelle.

Au total, ce sont **près de 200 œuvres, du Moyen-âge jusqu'à nos jours**, qui jalonnent le parcours de l'exposition autour de cinq sections thématiques. La scénographie alterne des moments spectaculaires d'un point de vue visuel et des sections plus historiques.

Après avoir évoqué en préambule l'effroi de la guerre, l'exposition s'ouvre sur de grands conflits et leurs résolutions par des alliances, souvent matrimoniales. **Des pièces d'archives exceptionnelles comme le traité d'Arras (1435) signé entre Charles VII et Philippe le Bon**, sont accompagnés de tableaux comme celui de **Sébastien Ricci** (Plaisance, Palais Farnèse) commémorant la réconciliation de François Ier et de Charles Quint sous l'impulsion du pape Paul III.

L'exposition se poursuit par une galerie de grandes peintures du XVII^e au début du XIX^e siècle célébrant la Paix de manière allégorique avec des œuvres de Procaccini, Vouet, Marot, Coyvel, De Matteis, Boilly ...

La troisième section aborde la question des règles et protocoles à suivre pour faire la paix. En effet, le métier de diplomate se professionnalise avec le temps et diverses techniques de négociation apparaissent. Un certain nombre de rituels et de pratiques sont systématisés au XIX^e siècle : l'élaboration commune des documents, l'échange de présents et un art de la table au service de la diplomatie, avant l'émergence d'un droit public international. **Des objets exceptionnels, comme la Table de Teschen dite Table de la paix récemment acquise par le Louvre**, seront ici présentés ainsi que des tableaux de **Philippe de Champaigne, de Troy...**

Autre temps fort de l'exposition, la « chambre des trésors » qui dévoile ensuite un florilège de documents diplomatiques choisis pour leur exemplarité ou pour leur somptuosité.



Claude Monet, *La rue Montorgueil, à Paris. Fête du 30 juin 1878*. Photo (C) Musée d'Orsay, Dist. RMN-Grand Palais / Patrice Schmidt



Multilatéral
Traité de paix avec l'Empire, dit « traité de Westphalie ». Munster, 24 octobre 1648. Crédit : Frédéric de la Mure / MAEDI

Reliures de velours ornées avec des broderies de fils d'or et d'argent, décors d'enluminures, boîtes à sceau ouvragé, certains traités sont de véritables objets d'art telle la lettre du roi de Siam à Napoléon III, gravée sur une feuille d'or. Dans un ordre chronologique privilégié, avec le souci de mettre en avant le roman national français, il s'agit bien de rappeler que sont à l'œuvre, à travers ces trésors de notre diplomatie, les éléments constitutifs de notre mémoire collective et individuelle.

La dernière partie, après un rappel du rôle des penseurs de la paix depuis le XVII^e siècle, **évoque l'émergence de l'opinion publique, les moments de paix illusoire** (l'entre-deux guerres, la Société des Nations), **le droit des peuples et la décolonisation, l'ONU** puis, pour clore l'exposition et couvrir la période la plus récente, **l'interdépendance irréversible de l'humanité : l'équilibre de la terreur nucléaire, les questions climatiques, la gouvernance mondiale**. Cette dernière section rassemble des œuvres des XIX^e et XX^e siècles : un corpus important d'affiches de 1914 aux années 1970, des caricatures de **Daumier** entre autres, la terrible *Apothéose de la guerre* (1871) de Vassili **Verechtchaguine** (Moscou, galerie Trétiakov), des œuvres de **Monet** (*La Rue Montorgueil*), **Picasso** (*La Colombe de la Paix*), mais aussi des objets historiques comme **le bureau de la signature du traité de Versailles en 1919** (œuvre de Charles Cressent)... Les archives sonores et audiovisuelles (extraits de films, archives et des interviews réalisés spécifiquement pour l'exposition) donneront la parole aux politiques, spécialistes des questions diplomatiques et permettront d'ouvrir sur les questions d'actualité.



Simon Vouet, *La Prudence amène la Paix et l'Abondance*, 1625-1650. Paris, musée du Louvre. © RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Franck Raux

Avec le soutien de la Banque Transatlantique

BANQUE
TRANSATLANTIQUE



Commissariat général :

Richard Boidin : directeur des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Christophe Leribault : directeur du Petit Palais

Commissariat scientifique :

Patrick Lemasson : conservateur en chef au Petit Palais

Isabelle Nathan : conservatrice générale aux Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Isabelle Richefort : conservatrice générale, adjointe au directeur des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Gaëlle Rio : conservatrice au Petit Palais

Contacts presse :

Petit Palais

Mathilde Beaujard

mathilde.beaujard@paris.fr / 01 53 43 40 14

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Hélène Roos

helene.roos@diplomatie.gouv.fr / 01 43 17 52 07